

2018-69

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 27 novembre 2018**

**Objet : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 27 novembre deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, dûment convoqué le 20 novembre 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL.

**Avaient donné procuration** : Monsieur Didier DOUSSET à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Lamyra KIROUANI à Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAUNAY à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Hervé LIEVRE, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sophie VALLY à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur André VEYSSIERE à Monsieur Anthony MANGIN.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Madame Nadia SEISEN, Monsieur Ali ZAHY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019**

Le Conseil d'administration,

Vu les dispositions combinées des articles L. 1612-1 et L.1612-20 du Code général des collectivités territoriales;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2018;

Constatant que les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2018, hors dette (chapitre 16) et hors restes à réaliser, s'élèvent à 1 926 563 euros,

Considérant la nécessité d'autoriser l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019, afin d'assurer la continuité des activités du CIG;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019, à hauteur de 25 % des crédits inscrits au budget primitif 2018, hors chapitre 16 et hors restes à réaliser, soit dans la limite de 481 640.75 euros affectés comme suit :

- chapitre 20 : 183 555.00 €
- chapitre 21 : 298 085.75 €

Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne